

# COMPTE RENDU DU COMITE DE QUARTIER CENTRE

## DU 30 SEPTEMBRE 2016



Le vendredi 30 septembre 2016, s'est tenue à l'Espace Mitterrand de Loos la neuvième réunion du comité de quartier Centre.

### Étaient présents :

#### *Élus de liaison pour le quartier :*

- > M. François BENNASSAR : Adjoint au maire
- > M. Alain DESSÈVE : Conseiller municipal

#### *Référents du quartier :*

- > Mme Hélène DUCOURANT, M Philippe VANDEVELDE Référents titulaires
- > Mme Dominique VANDERSPIEGEL, M. Benoit BOUDOU Référents suppléants

#### *Invité :*

- > Mme Annissa BENAÏSSAOUI Salariée d'Apronet
- > M Bruno SAISON Directeur d'Apronet de Loos
- > M. Christophe DELHAYE Encadrant Technique Formation

Dans la salle 18 habitants s'étaient déplacés.

Point de l'ordre du jour	Débat	Relevé de décisions
<b>ACCUEIL</b>		
Mot de bienvenue des référents, et de Mr BENNASSAR, élu de liaison	Présentation des différents référents, Présentation de l'élu de liaison, remerciement Accueil et présentation de l'équipe d'Apronet	
<b>INTRODUCTION DU COMITE DE QUARTIER</b>		
1 / Validation du compte rendu du 10 juin 2016 (disponible sur le site internet de la mairie ou à l'accueil)		Compte rendu approuvé
2°/ Présentation du déroulement du comité de quartier.	Présentation par Philippe Vandeveld de déroulement de la soirée en deux temps distinct : Une première partie consacrée à Loos écoville avec la présentation de l'association Apronet de Loos et une seconde consacrée à Loos citoyenne dans votre quartier et un échange autour du téléthon et l'organisation du goûter de quartier.	
<b>SOYONS ACTEUR POUR CHANGER NOS REGARD LOOS ECOVILLE DANS VOTRE QUARTIER : « LA PROPRETE DES RUES DU QUARTIER CENTRE »</b>		
1°/ Intervention de <b>Monsieur SAISON, Directeur de l'association Apronet de Loos</b>	Bruno Saison Directeur de structure d'insertion Présentation des deux salariés de la structure d'insertion : Mme Annissa BENAÏSSAOUI, Salariée d'Apronet, en charge de la propreté du secteur centre. M. Christophe DELHAYE, Encadrant Technique Formation.  <u>1/ Présentation de la structure</u>	

	<p>Son président est Christian JOURDAN.  Apronet est une association 1901 créée en 1993, agréée structure d'insertion sociale.  Apronet s'adresse aux personnes éloignées de l'emploi. Elle accompagne ses salariés dans leur parcours d'insertion. 60% des salariés sont loossois.  Elle emploie environ 35 salariés : des agents de propreté, avec un encadrement composé de 5 personnes dont la tranche d'âge est de 20 à 65 ans. Apronet s'adapte aux personnes en situation de handicap.</p> <p><u>2/ Autour de l'activité propreté</u>  Le travail est manuel, une balayeuse est venue enrichir l'équipement.  Chaque semaine les 140km de voiries de la ville sont nettoyés : les voiries, les fils d'eau, les espaces verts.  De plus, il s'occupe :  D'Eura santé,  Du parc de corbeille à papier,  Du désherbage au printemps  La collecte des feuilles à l'autonome,  Remise en état des espaces publics suite aux événements festifs,  Des dépôts clandestins (environ 40 par semaine) pour le quartier il s'agit essentiellement de sacs,  Intervention à la demande des services techniques et la police municipale.</p> <p><u>3/ Organisation :</u>  Répartition de la ville en 22 secteurs le centre-ville est l'un des secteurs  Brigade tricycle s'occupe du parc naturel et d'Eurasanté  Des équipes pédestres  Equipe camion  Les équipes sont des binômes, ils ont en charge 6 à 8 kms par jour et par personnes</p> <p><u>4/ Matériel :</u>  1 camion  2 aspirateur à feuilles  2 aspirateurs urbains un financé par la ville un second par l'association.  La ville de Loos a mis à disposition deux locaux</p> <p><u>5/ Le réflexe citoyen</u>  Chacun doit ramasser les déjections canines de leurs chiens car les agents de propreté ne peuvent pas être derrière chaque habitant.</p> <p><u>6/ Les chiffres :</u>  30m3 de déchet par semaine soit l'équivalent de 125 poubelles ou de 90909 cannettes  1000 heures de travail.</p> <p><u>7/ Insertion :</u>  Formation qualifiante en alternance pour M. DELHAYE  Formation pour les agents de propreté pour avoir une certification ou une qualification professionnelle, certaines remises à niveau sont faites par l'ARFEP  Travail avec Pole Emploi, la mission locale sud métropole, ARFEP centre de formation loossois</p>
2°/ Echange avec la salle	<p>Synthèse sur l'intervention d'insertion professionnelle d'Apronet par Philippe VANDEVELDE.  M SAISON reprend la difficulté de trouver un emploi au vu du contexte actuel.</p>

	<p>Question : Montant des sommes versées par la ville  Réponse : 20% environ 140 000€, la ville a financé un camion et un aspirateur urbain.  Loos ville propre ? Non  Remarque :  Rue George potié/Rue Charles villequin dépôts sauvages depuis plusieurs mois.  Est-il possible de vous contacter ?</p> <p>Possibilité de mettre sur le site de la ville ou contacter le service technique mais il faut faire remonter l'information.  Question : Que faites-vous quand il y a des odeurs ?  Réponse : on le signale au service technique.  Réponses de M. BENNASSAR sur les odeurs des égouts, c'est liés à un problème d'entretien d'égouts. La procédure : faire un courrier au service technique, à Madame le Maire afin que la municipalité puisse faire le nécessaire auprès de la MEL  Question : Quelle action de la mairie par rapport à la propreté ? Est-ce qu'il y a une verbalisation ?  Réponse de M BENNASSAR : Suite aux débats entre conseillers, nous avons choisi de ne pas verbaliser. Nous avons développé les équipements et les espaces « cannichien ».  Question : Quelle évolution des volumes récupérés ?  Réponse : En moyenne 30 m3 semaine, avec la mise en place des encombrants à domicile, on observe moins de travail cependant cet été il y a eu une recrudescence de dépôts sauvages.  Félicitation à Mme car elle fait du très bon travail, alors merci.  Question : Y-a-t-il une action de la mairie auprès des commerçants, des débits de tabac ?  Avez-vous signalé aux propriétaires des commerces ?  La propreté est la responsabilité de tous !  Exemple au pays basque : les jeunes sont sensibilisés et demandent aux personnes de ramasser leurs papiers ou les mégots.</p> <p>M BENNASAR :  Verbaliser c'est impopulaire.  Procédure : Faire un courrier à Madame le Maire en insistant sur la répression et les caméras.</p>	<p>La propreté est une question de responsabilité de chacun !</p> <p>Remerciement d'Apronet !  M. SAISON :  C'est un travail ingrat, mais les agents de propreté sont très fiers de ce qu'ils font !  La propreté est une affaire de tous.</p> <p>Action mercredi auprès des enfants au château Pierrette !</p>
<b>LOOS CITOYENNE DANS VOTRE QUARTIER :  « LE TELETHON DANS LE QUARTIER CENTRE »</b>		
1°/ Initiative dans le quartier	Manifestation des voitures, la mairie n'a pas donné son accord. Soirée spectacle du vendredi soir à l'espace	

	François Mitterrand.	
2°/ Réflexion autour d'une éventuelle implication du comité de quartier	Se mobiliser pour venir au spectacle.	
<b>LOOS CITOYENNE DANS VOTRE QUARTIER : « LE GOUTER DU QUARTIER CENTRE »</b>		
1°/ Retour sur l'entretien avec Madame Le Maire	Retour sur la rencontre du 31 aout 2016. Madame Le Maire nous a accueillis avec bienveillance et intérêt. Les moyens demandés ont été accordés.	Manifestation le 7 octobre 2016 de 15h00 à 17h00.
2°/ Organisation	Communication : Merci pour la mobilisation  Pour l'installation à 14h00 : Christiane, Benoit, Hélène, François Merci pour votre investissement	Répartition de la diffusion des affiches : Mr BENASSAR : Le RALY+Maréchal foch Benoit et dominique rue Jules GUESDE Anne rue Pasteur Gonzag : Rue clémenceau opticien mutualiste et pause gourmande et ecole de musique Marc : George potié + commerce +restaurant Edith : Rue Calmette et rue Guénaut, Guéring Christine : rue Lamartine Hugues et Hélène Rue Wacquez Lalo et Cabinet médical
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>		
Inondation du mois de juin	Procédure : Ingénieur territorial est allé faire le constat, et a fait un rapport. La voirie est une compétence de la MEL.  Secteur : Rue Foch, Clémenceau, Potié. Y-a-t-il eu un recensement des problématiques ?  Proposition : Faire intervenir un ingénieur de la MEL.	M BENASSAR va voir les suites, les échanges et apportera une réponse.  C'est à faire remonter à la mairie. Faire un courrier collectif avec les voisins à Mme Le Maire.  Faire apparaitre les différentes dates des comités de quartier sur le site internet.

L'ordre du jour étant terminé, un pot d'amitié est partagé.

Le conseil se termine vers 21h00.